



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### PRESENTS :

A l'ouverture de la séance : 12 délégués titulaires  
1 déléguée suppléante

Monsieur FERCHAUD, Président, arrive à 18 h 45

### ABSENTS EXCUSES :

. Balanzac : - BERNARD Dominique  
. Mornac sur Seudre : - HALLARD Jacky  
. Sablonceaux : - LACQUEMENT Annie  
. St Romain de Benet : - HENDSCHEL Maryline - GILBERT Liliane  
. Sainte Gemme : - SCHNEIDER Corinne - BELAVOIR Anne-Cécile

EST EGALEMENT PRESENTE : Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nadia GUERIN

### LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité

- approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017,
- 1. prend connaissance de la modification du tableau des délégués des communes membres du SIVU,
- \* *Arrivée de Monsieur FERCHAUD*
- 2. vote le Compte Administratif 2017,
- 3. affectation du résultat de l'exercice 2017 :
  - décide que l'excédent de fonctionnement de 45 262,93 € est affecté au Budget Primitif 2018 comme suit :
    - . affectation obligatoire : NEANT,
    - . affectation du solde : 45 262,93 €,
- 4. adopte le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur,
- 5. adopte le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et dépenses :
  - Fonctionnement : 602 122,93 €
  - Investissement : 2 646,96 €

6. décide de renouveler le contrat d'assistance technique des installations de destructeur de chloramines avec la Société BOUYGUES Energies et Services pour un montant de 7 188,56 € T.T.C./an,
7. décide de louer un emplacement de 4 mètres linéaires avec électricité pour l'installation temporaire d'un véhicule professionnel de vente de glaces, crêpes et buvette pendant la saison estivale au tarif de 80 €/mois,
8. fixe, les tarifs à compter de la rentrée de septembre 2018 :

Maternelles Primaires Collèges	Cours Collectifs avec <b>MNS 35mm</b>	SIVU	1,46 €
		HORS SIVU	4,17 €
	Cours collectifs avec <b>MNS 60mm</b>	SIVU	2,43 €
		HORS SIVU	4,80€
Ecoles et Collèges	Location Bassin sans MNS 1heure	SIVU	42,00 €
		HORS SIVU	3,21 €/élève avec un minimum de 64,20 €

9. modifie le tableau des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

SAUJON, le 7 mars 2018  
Le Président,



P. FERCHAUD